



Communiqué de presse

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité

La société Bourse Direct (Euronext Paris compartiment C – FR0000074254 – BSD), annonce avoir mis en œuvre un contrat de liquidité avec TSAF- Tradition Securities And Futures à compter du 8 octobre 2018.

Ce contrat de liquidité est conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 21 mars 2011. Il a été conclu pour une durée d'un an tacitement renouvelable. Il a pour objet l'animation des titres de la société BOURSE DIRECT, cotés en continu sur le marché Euronext Paris.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 50 000 (cinquante mille) €.

Leader français de la bourse sur Internet, Bourse Direct intègre tous les métiers du courtage en ligne, de la transaction boursière aux services de back office et d'exécution. L'action Bourse Direct (codes : FR0000074254, BSD), éligible au PEA PME, est cotée sur le compartiment C de Euronext Paris. Retrouvez l'ensemble de la communication financière sur www.boursedirect.fr, rubrique Corporate.

Paris, le 3 octobre 2018

Contacts :

Bourse Direct
Virginie de Vichet
T : + 331 56 43 70 20

Image 7
Priscille Reneaume
T : + 331 53 70 74 61